

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX-TRAVAIL-PATRIE

REPUBLIC OF CAMEROON

PEACE-WORK-FATHERLAND

MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET RELATIF AU
RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA RECHERCHE
D'UN INVESTISSEUR POUR LE FINANCEMENT, LA CONSTRUCTION,
L'EQUIPEMENT ET L'EXPLOITATION DU COMPLEXE INDUSTRIEL
AGROALIMENTAIRE DE KAELE DANS LE DEPARTEMENT DU MAYO
KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD.



**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 0001AMI/MINMIDT/SG/
DAG/SDBMM/SMP/2023 DU 01 MARS 2023 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN
CONSULTANT EN VUE DE LA RECHERCHE D'UN INVESTISSEUR POUR LE
FINANCEMENT, LA CONSTRUCTION, L'EQUIPEMENT ET L'EXPLOITATION
DU COMPLEXE INDUSTRIEL AGROALIMENTAIRE DE KAELE DANS LE
DEPARTEMENT DU MAYO KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD**

01. Objet de la sollicitation

Le Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique lance un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour la pré-qualification des entreprises (Cabinets d'études) devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint relatif au recrutement d'un consultant en vue de la recherche d'un investisseur pour le financement, la construction, l'équipement et l'exploitation du complexe industriel agroalimentaire de kaélé dans le département du mayo kani, Région de l'extrême-nord.

02. Financement

Budget d'Investissement Public (BIP) du MINEPAT-Chapitre 94, exercice 2023.

03. Objectifs de la prestation

Le Cabinet retenu à l'issue de la Consultation aura à sa charge, de fournir à l'Etat, l'ensemble des éléments d'appréciation nécessaires à la sélection d'un investisseur qui devra garantir le financement du projet de construction, d'équipement et d'exploitation du complexe industriel agroalimentaire de kaélé dans le département du mayo kani, Région de l'extrême-nord.

De façon spécifique, il est question :

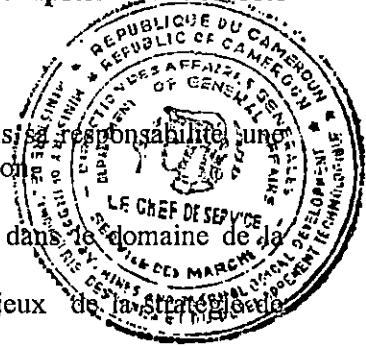
- d'identifier la stratégie de financement à mettre en place avec les partenaires privés, internationaux, les bailleurs de fonds et les initiatives nationales d'accompagnement pour le projet ;
- d'assurer la promotion du projet auprès des bailleurs de fonds pour le financement du projet ;
- de mobiliser les partenaires techniques et financiers pour le financement, l'aménagement, l'équipement, l'exploitation et le management du Complexe industriel agroalimentaire de Kaélé ;
- de créer la Société de projet qui sera chargée du financement, l'aménagement, l'équipement, l'exploitation et le management du Complexe industriel agroalimentaire de Kaélé.

04. Critères de qualification

La prestation sera réalisée par un consultant compétent et ayant sous sa responsabilité une équipe multidisciplinaire ayant des références dans le domaine de la consultation.

Il devra justifier des compétences minimales suivantes :

- avoir une expérience solide et continue d'au moins huit (08) ans dans le domaine de la gestion de projets agro-industriels ;
- avoir une bonne connaissance de la SND 30 de même que les enjeux de développement ;
- avoir déjà réalisé au moins une (01) prestation similaire au Cameroun ;





- avoir d'une capacité technique nécessaire à la réalisation de la prestation.

Le consultant choisi proposera au maître d'ouvrage dans le cadre de la prestation, une équipe qu'il considérera apte à l'accompagner à conduire la mission.

05. Composition et présentation du dossier de manifestation d'intérêt

Les candidats à l'appel à manifestation d'intérêt devront fournir les pièces ci-après présentées en deux (02) volumes :

05.1. Volume 1 : Dossier administratif

Le volume 1 comprendra les documents administratifs certifiés conformes datant de moins de (03) mois et valables pour l'exercice en cours, il s'agit de :

- ❖ Une lettre de motivation dûment signée et timbrée du candidat ;
- ❖ La copie de l'attestation de non redevance en cours de validité certifiée par le service émetteur ;
- ❖ L'attestation de non faillite délivrée par le greffe du tribunal de première instance du domicile ;
- ❖ Une attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par l'ARMP ;
- ❖ Le plan de localisation des bureaux du siège.

05.2. Volume 2 : Dossier technique

Composition du dossier technique

Le dossier technique devra comprendre :

a) La liste du personnel clé

Chaque candidat devra fournir la liste définissant le personnel clé à mettre en place pour l'accomplissement de la mission ci-dessus définie, accompagnée :

- ❖ du curriculum vitae de chaque expert daté et signé ;
- ❖ de la copie certifiée conforme du diplôme de chaque expert ;
- ❖ de la définition des affectations aux tâches pour chaque expert.

Le personnel devra comprendre, entre autres compétences :

N°	Experts	Qualifications/Experience
1.	Chef de mission	Consultant principal et expert en gestion de projet <i>niveau BAC+5</i> , justifiant des compétences et d'une bonne expérience dans la conception et la gestion de projets industriels. Il devra impérativement avoir mené au moins une (01) consultation similaire et d'importance comparable. Il devra justifier d'au moins huit (08) ans d'expérience générale et disposant d'une parfaite connaissance de l'industrie, le cadre réglementaire du secteur industriel et la maîtrise du rôle des acteurs gouvernementaux.
2.	Expert financier	<i>Niveau BAC+5</i> , ayant au moins quatre (04) ans d'expérience ;
3.	Ingénieur industriel	<i>Niveau BAC+5</i> , ayant au moins quatre (04) ans d'expérience dans la conception et la mise en œuvre des projets industriels;



N°	Experts	Qualifications/Experience
4.	Agroéconomiste	<i>Niveau BAC+5</i> , ayant au moins quatre (04) ans d'expérience dans l'économie agroalimentaire ;
5.	Juriste	<i>Niveau BAC+5</i> , ayant au moins quatre (04) ans d'expérience ;

- b) L'organigramme complet du cabinet**
- c) La liste du personnel fixe qualifié**
- d) Les références du Candidat**

Le candidat présentera ses références pour les projets similaires effectués au Cameroun ou à l'étranger au cours des dix (10) dernières années.

Pour être validé, chaque référence en prestation de même nature devra être justifiée par des copies claires et lisibles des documents suivants :

- ❖ l'extrait du contrat (pages de présentation, pages des détails estimatifs, et pages de signature) ;
- ❖ le certificat de bonne exécution délivrée par le Maître d'Ouvrage ou tout autre document y tenant lieu.

Critères d'évaluation du Dossier Technique

Profil des experts : 60 points	
1.	Chef de mission : 20 points
	Consultant principal et expert en gestion de projet <i>niveau BAC+5</i> , justifiant des compétences et d'une bonne expérience dans la conception et la gestion de projets industriels. Il devra impérativement avoir mené au moins une (01) consultation similaire et d'importance comparable. Il devra justifier d'au moins huit (08) ans d'expérience générale et disposant d'une parfaite connaissance de l'industrie, le cadre réglementaire du secteur industriel et la maîtrise du rôle des acteurs gouvernementaux.
2.	Un Expert financier : 10 points
	<i>Niveau BAC+5</i> , ayant au moins quatre (04) ans d'expérience ;
3.	Ingénieur industriel : 10 points
	<i>Niveau BAC+5</i> , ayant au moins quatre (04) ans d'expérience dans la conception et la mise en œuvre des projets industriels;
4.	Agroéconomiste : 10 points
	<i>Niveau BAC+5</i> , ayant au moins quatre (04) ans



		d'expérience dans l'économie agroalimentaire ;
5.	Juriste: 10 points	<i>Niveau BAC+5</i> , ayant au moins quatre (04) ans d'expérience ;
Références du Cabinet (cinq (05) dernières années) : 20 points		
	Entre 3 et 5	05 points
	Plus de 5	15 points
Chiffre d'affaires (cinq (05) dernières années) : 20 points		
	Entre 50 et 100 millions	05 points
	Plus de 100 millions	15 points

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100) seront retenus.

06. Dépôt de dossier

Les dossiers de candidature, rédigés en langue française ou anglaise et tirés en sept (07) exemplaires dont un (01) original, cinq (05) copies marqués comme tels et un (01) dossier témoin destiné à l'ARMP, devront être déposés au Service des Marchés Publics du Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique, Immeuble Rose, Porte 116, au plus tard le **25 AVR 2023** à 13 heures et devront porter la mention :

**« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
N° 00001/AMI/MINIMIDT/SG/DAG/SDBMM/SMP/2023 RELATIF AU
RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA RECHERCHE D'UN
INVESTISSEUR POUR LE FINANCEMENT, LA CONSTRUCTION, L'EQUIPEMENT ET
L'EXPLOITATION DU COMPLEXE INDUSTRIEL AGROALIMENTAIRE DE KAELE
DANS LE DEPARTEMENT DU MAYO KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD.**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

07. Acquisition des documents relatifs à la manifestation d'intérêt

A l'issue de la phase de pré-qualification, les documents relatifs à la sollicitation à manifestation d'intérêt peuvent être retirés au Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique, Service des Marchés Publics, Immeuble Rose, Porte 116. La description finale de l'étude concernée sera précisée dans le dossier d'Appel d'Offres restreint à l'issue de ladite phase de pré-qualification.

08. Ouverture des plis

L'ouverture des offres aura lieu **25 AVR 2023** à 14 heures dans la salle de session de la Commission de Passation des Marchés du MINIMIDT. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés peuvent assister à ladite séance d'ouverture.

09. Publication des résultats

Les Cabinets d'Etudes retenus seront informés par voie de communiqué officiel.





10. Renseignements complémentaires

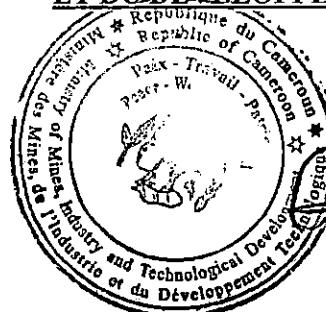
Les renseignements complémentaires, notamment les TDR détaillés de l'étude peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINMIDT, Immeuble Rose, Porte 116. Tel. : 222 22 27 35.

11. Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725/ 699 370 748. /-

Ampliations:

- ARMP;
- Archives/Chrono.

LE MINISTRE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE



Pr. FUH CALISTUS Gentry

